

LES FAUTES DANS LE LANGAGE SMS DES IVOIRIENS. UNE CONTRIBUTION LINGUISTIQUE ET GRAMMATICALE INDÉNIABLE ?

KOUASSI Kouakou Roland

Université Alassane Ouattara

Kouassiroland222@gmail.com

KOUASSI Affoué Émeline

Université Alassane Ouattara

kmassiemeline@gmail.com

Résumé

Les fautes retrouvées dans les SMS des Ivoiriens sont palpables. Certaines s'appuient sur le décalage graphique en important des formes nouvelles prises à la mathématique, ou en usant de techniques graphiques particulières. Ces fautes s'expliquent par le choix d'un langage nouveau ayant des codes d'écriture différents du français standard. Mais, il en existe qui apparaissent de façon explicite comme des entorses directes à la langue, dans leur forme ou dans leur prononciation mal matérialisée. Les fautes SMS existent réellement par leur choix d'écriture et par la méconnaissance de certaines données grammaticales. Néanmoins, les fautes dans le langage SMS peuvent apparaître comme des atouts indéniables pour solidifier la langue française à travers des tolérances suggérées.

Mots-clés : *faute, grammaire, linguistique, SMS, tolérance.*

Abstract

The mistakes found in the Ivorians' SMS messages are palpable. Some rely on graphic shift by importing new forms taken from mathematics, or by using particular graphic techniques. These mistakes can be explained by the choice of a new language with writing codes different from standard French. But there are some that appear explicitly as direct departures from the language, in their form or in their poorly materialized pronunciation. SMS mistakes really exist by their choice of writing and by the ignorance of certain grammatical data. Nevertheless, mistakes in SMS language can appear as undeniable assets to solidify the French language through suggested tolerances.

Keywords : *mistake, grammar, linguistics, SMS, tolerance.*

Introduction

Le SMS¹ n'a pas bonne presse au regard de certaines critiques qui le jugent comme un tueur d'orthographe et de grammaire, bref

¹ SMS signifie *Short Message System*. Cet acronyme désignera tous les messages électroniques.

comme un déstabilisateur de la langue écrite. Mais, le SMS ne cesse de prendre de l'importance chez les jeunes et dans le langage électronique quotidien. Alors, un regard grammatical sur ce fait de langue, à l'écrit, serait souhaitable pour trancher. Les SMS sont-ils véritablement néfastes pour la langue française ? Ou alors, contribuent-ils implicitement à son essor ? Cette problématique nous permet d'investir les SMS des Ivoiriens² pour trouver des éléments de réponse. Notre objectif est de montrer que les SMS ont un enjeu grammatical qui pourrait aider à apprécier davantage la langue française dans sa diversité d'usage. Notre objectif est de prouver que le langage SMS est une dynamique qui transcende la norme. En effet, la faute d'aujourd'hui est la norme de demain comme le prouve l'évolution de la langue. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le langage des SMS est une écriture spécifique dans sa sphère de réalisation. Mais, il faut la reconsidérer grâce à ses apports à la dynamique et à la consolidation de la langue française. À partir de la grammaire énonciative³ et de la grammaire descriptive⁴, nous analyserons les fautes contenues dans les SMS des Ivoiriens pour ensuite interroger leur valeur linguistique et grammaticale en vue de réconcilier ce nouveau langage avec la langue française axée en définitive sur une recherche de communicabilité.

1. Essai de typologie des fautes dans les SMS

La norme peut être définie comme une prescription de la langue. On parlera de grammaire normative « qui veut enseigner comment on s'exprime correctement. La grammaire normative a été souvent fondée, dans le passé, sur des règles a priori » (M. Grevisse et A. Goosse, 2008, p. 13). Au regard de la norme du français, toute l'écriture SMS est une vaste corruption. Ses sources en disent long :

² Le corpus se réfère à un inventaire réalisé par Émeline A. Kouassi dans le cadre d'un travail de recherche sous notre direction (2007).

³ La grammaire énonciative dans le cadre de notre étude campe « la transmission intentionnelle d'informations, à l'aide d'un système de signaux pré-établi » (J. Lyons 1978, p. 33). Ces signaux cadrent bien avec les facteurs inaliénables de la communication verbale schématisée par Jakobson (1963, p. 214). La face cachée des SMS intègre une communication verbale transcrite à l'écrit. On se place dans l'acte de production de l'énoncé avec toutes ses implications communicatives.

⁴ La grammaire descriptive s'appréhende comme une analyse linguistique et scientifique des énoncés. En effet, « la grammaire descriptive ne se borne pas à dresser des inventaires. Après avoir identifié, caractérisé, classé les éléments de l'idiome, elle a à comprendre la manière dont ces formes fonctionnent dans le discours, c'est-à-dire à définir les rapports qui s'établissent entre eux » (R.-L. Wagner, 1968, p. 7). L'on opère une analyse complexe sur les formulations dans l'idiome pour comprendre leur utilisation dans le langage pour asseoir la communication entre les individus.

« À l'inverse de la communication écrite habituelle, reposant sur le papier ou sur l'écran, l'écriture utilisée pour envoyer des SMS – ou écriture texto – présente les attributs d'un codage aux propriétés et formes multiples, puisant dans des domaines divers, combinant l'utile et le ludique. On y retrouve des procédés propres aux langues vernaculaires (D. Lepoutre, 1997 ; F. Melliani, 2000) , aux variétés de français populaires (F. Gadet, 1997 ; B. Conein & F. Gadet, 1998), aux registres familiers et plus ou moins « branchés » (apocopes, néologismes, sigles, métaphores...), associés à des créations spécifiquement graphico-scripturales tout aussi variées (phonétisation de graphies, valeur épellative ou phonosyllabique de certaines lettres et chiffres, inscription de pictogrammes ou de signes de ponctuation plus ou moins détournés), sans oublier les inépuisables smileys⁵ (ou émoticons) hérités des courriels, « chats », blogs... et autres écrits diffusés sur Internet ». (J. David et H. Goncalves, 2007, p. 40)

Ce n'est pas surprenant si cette écriture est décriée. Elle fonctionne comme un bouleversement total du code de l'écrit, et du code de la grammaire dans tous ses compartiments : morphologie, sémantique, syntaxe, phonologie. Cette forfaiture grammaticale se doit d'être analysée au regard de la langue française standard.

Dans cette perspective, il a fallu établir un corpus à partir de SMS échangés que les usagers ont bien voulu mettre à disposition sous l'anonymat. Ainsi, la collecte des données s'est réalisée à partir de SMS relevés dans les portables de certains élèves du secondaire en Côte d'Ivoire (Confère le corpus dégagé par l'étudiante Émeline Kouassi, 2017). Le langage SMS se retrouve chez pratiquement tous les usagers contemporains d'autant plus que le téléphone portable est détenu par la majorité des populations. Tout le monde veut son téléphone portable. Constituer un corpus d'étude des SMS utilisés devient, dans ce cas d'espèce, un exercice aisé.

« En terme général, la définition d'un corpus repose sur un recueil formé d'un ensemble de données sélectionnées et rassemblées (Mellet, 2002). Le corpus a comme objectif de constituer la référence pour diverses études et vise à devenir le reflet représentatif des phénomènes à analyser (Condamines, 2005). Un corpus a comme objectif de rassembler les matériaux pour répondre à une question de recherche. » (2008, p. 40)

La question de recherche fondamentale dans cette étude est la suivante : comment catégoriser les fautes dans le langage SMS au regard de la norme du français afin d'apprécier leurs apports sur le plan linguistique et sur le plan grammatical ? La faute dans le langage des SMS traverse pratiquement tous les domaines de la linguistique.

1.1 Les fautes morphologiques

La morphologie est « traditionnellement définie comme l'étude de la forme des mots » (M. Riegel et al., 2004, p. 22). Mais, avec les SMS, il faut inclure la forme des syntagmes et des phrases. L'on s'inscrit dans l'idée d'une constance, qu'elle soit lexicale, syntagmatique ou phrastique. Les fautes répertoriées au niveau des SMS concernent les aspects énumérés.

Exemples :

- 1- Ok **m6** (ok merci)
- 2- Ge jouais o foot et apres **lvoyage** rater en europe je me decide de me cherche pour aider la vieille.
- 3- Wp **jdormais** (oui, je dormais)
- 4- koi29 (quoi de neuf)

La faute morphologique dans l'exemple 1 est due à une fusion d'éléments différents du point de vue des signes utilisés. Nous avons la fusion de deux modes d'écriture « m » (lettres) et « 6 » (chiffre mathématique), ce qui donne une forme particulière au mot « merci » (m6). Il y a une faute morphologique dans l'écriture du SMS. Quel code, en réalité, régit une telle forme linguistique ? Il est difficile de le dire, car

nous nous trouvons en face d'une représentation hybride du mot « merci ». Une analyse des signes montre une divergence dans la fusion.

Dans le deuxième exemple, un déterminant est écrit en chiffre mathématique et est fusionné au nom. Nous avons un syntagme nominal qui se présente en bloc (1voyage). Mais, cet écart morphologique peut gagner la phrase tout entière. Ainsi, dans les troisième et quatrième exemples, nous assistons à une agglutination du groupe sujet et du groupe verbal en un bloc morphologique : « jdormais » et « koi29 ». Or, la distinction des mots, selon la norme d'écriture, après la réorganisation de la ponctuation⁵, autorise des espaces entre les mots différents, a fortiori pour les groupes syntaxiques majeurs comme le groupe sujet et le groupe verbal.

La faute morphologique est inhérente à l'esprit du SMS qui recherche la rapidité et l'efficacité communicationnelle. Analysons les fautes sémantiques dans les SMS.

1.2. Les fautes sémantiques

La sémantique se définit comme l'« étude de la signification des mots (sémantique lexicale) et des phrases (sémantique compositionnelle) » (S. Zufferey et J. Moeschler, 2010, p. 101). Elle part donc du mot à la phrase du point de vue de leur signification. La faute sémantique peut concerner le sens du mot utilisé. En effet, le mot dégage une valeur sémantique qui « est [...] l'entité du monde qu'il désigne » (*Ibidem*), mais certains mots dans les SMS se détournent du sens lexical ordinaire. D'autres mêmes sont fabriqués sans lien avec les mots français au regard du répertoire lexical agréé par les dictionnaires. Relevons quelques exemples :

- 5- ok bb u ma dit ket **n bro** es venu na ?
- 6- El es a **babi** abidjan
- 7- ok **ya foy** , jvai devoir patienter nkr
- 8- Bne nui **reuf**

Dans l'exemple 5, certains mots écrits n'ont aucune réalité référentielle. On ne sait pas ce qu'ils signifient, en l'occurrence : « ket »

⁵ Le texte traditionnel s'écrivait d'un trait, jusqu'à son bouleversement par les pionniers successifs de la grande bibliothèque d'Alexandrie aux III^e et II^e siècles avant J.-C. Ce sont Zénodote d'Ephèse (320-240 av. J.-C.), Aristophane de Byzance (257-180 av. J.-C.), Aristarque de Samotrace (220-143 av. J.-C.)

et « n ». En réalité, l'utilisateur croit écrire « ke tn ». Cette faute d'inattention graphique voile les mots et donc leur sens. Mais, des fautes sémantiques plus évidentes de par leur décalage du lexique français sont enregistrées comme le mot « bro ». Écrire « brother » aurait permis de comprendre le mot. Mais, sa troncation le place dans un registre argotique que seuls les initiés sont capables de décoder. Les exemples 6 et 7 présentent des emprunts au nouchi, une stratification du français en Côte d'Ivoire. Ce sont « babi » pour Abidjan, « foy » pour « rien ». On retrouve aussi un emprunt au verlan « reuf » (exemple 8) pour frère. Dans tous les cas, le lexique étranger au répertoire du français est une faute sémantique. L'utilisateur étranger au français ivoirien ou au verlan⁶ ne peut comprendre ces énoncés. La faute existe aussi dans les SMS sur le plan syntaxique.

1.3 Les fautes syntaxiques

Traditionnellement, « la syntaxe (du grec *syntaxis* : mise en ordre, disposition, assemblage) décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots et des phrases. En français, l'existence d'une dimension syntaxique est d'emblée confirmée par le caractère non arbitraire de l'ordre des mots. » (M. Riegel et al., 2004, p. 22). Mais, la syntaxe peut être d'ordre grammatical et fonctionner comme un réseau de relations entre les éléments de la phrase. Ici, la syntaxe concerne les accords entre les éléments de la phrase dans leur coexistence grammaticale. Les fautes syntaxiques dans les SMS impactent alors la morphologie des mots au niveau des désinences. Et la désinence est l'un des moyens d'expression des rapports syntaxiques. Et c'est elle qui les révèle comme dans ces exemples :

- 9- C7 pake mw gai 1 de **mes ami**... (C'est parce que moi j'ai un de mes amis...)
- 10- p18 : ok ok b et **mes rival** b (Ok ok bébé. Et mes rivales, bébé ?)
- 11- Ell es **fort** hein bb (Elle est forte hein bébé.)
- 12- hum **tu va** l'église ? (Hum ! Tu vas à l'église ?)
- 13- b **tu sai** la pati ki me ft mal **g ne veu pa** me desabille (Bébé, tu sais la partie qui me fait mal ? Je ne veux pas me déshabiller.)

⁶ Le verlan est une forme d'argot français qui consiste en l'inversion des syllabes d'un mot, parfois accompagnée d'élision, un type d'apocope. C'est en inversant les syllabes de la locution adverbiale « l'envers » que le terme de verlan a été créé.

Dans les exemples 9 et 10, la relation syntaxique entre le déterminant et le nom autorise l'accord. Cependant, cela n'est pas réalisé :

mes ami (amis)

mes rival (rivaux)

L'accord syntaxique n'est pas non plus établi entre le sujet et le verbe dans les SMS (exemples 12 et 13) :

Tu va (vas)

Tu sai (sais)

G ne veu pas (veux).

De plus, l'accord de l'attribut avec le sujet dans « **ell es fort** » (exemple 11) est erroné. Il faut écrire « elle est forte ». Outre les fautes d'accord, les fautes relatives à la syntaxe peuvent provenir d'omission dans le discours.

Exemples ;

14- -ge n3tjr pa bagage (Je n'ai toujours pas **de** bagage)

15- -wi bb g cheche a me lave gai la parexe (Oui bébé, je cherche à me laver **mais** j'ai la paresse).

16- Dc tu ne veux plus decroche mes appel xa fai plusieurs fois g t appel ok. (Donc tu ne veux plus décrocher mes appels ? Ça fait plusieurs fois **que** je t'appelle, ok.)

Au regard de l'écriture en français standard, l'on se rend compte que des omissions sont opérées. Dans l'exemple 14, le déterminant « de » est omis. Nous constatons aussi, dans l'exemple 15, l'absence de la conjonction de coordination « mais » dans le discours SMS. La conjonction de subordination « que » (exemple 16) n'apparaît pas dans le discours, de même que le signe de ponctuation, le point d'interrogation en l'occurrence. L'absence de ponctuation est a priori une entorse à la syntaxe du français qui s'est constitué une norme à ce niveau. Les fautes apparaissent aussi sur le plan phonético-phonologique.

1.3 Les fautes phonético-phonologiques

La phonétique comme la phonologie « concernent les sons, c'est-à-dire des unités qui n'ont pas de sens. » (J. G. Tamine, 2012, p. 77). Or, la mauvaise présentation « morphologique » du son peut occasionner des fautes, dans la mesure où le son n'est pas bien rendu par l'écrit. Le français, dans sa norme, quoiqu'arbitraire, à ce niveau, a mis en place un

code bien élaboré pour traduire efficacement les sons émis dans l'écriture. En effet, « si à ses débuts l'écriture n'est qu'un « décalque » de la langue parlée, dans des langues à évolution rapide comme le français (ou l'anglais), elle devient un système plus ou moins autonome, comportant ses propres règles » (D. Sicotte, 2011, p. 5). Mais, l'écriture SMS a tendance à s'écarter de cette norme, et les locuteurs se plaisent à mal transcrire les sons. Nous avons des fautes à ce niveau. Les fautes phonético-phonologiques concernent les déviations phoniques du son au regard de certains SMS.

Exemples :

17- tu sai **pil** foutou **osi ?** (tu sais **piler** foutou **aussi ?**)

18- tu es **ds ke** **eglise ?** (tu es dans quelle église ?)

19- bn nn pou l'instant mai t'es trop curieux (Bon non pour l'instant mais tu es trop curieux)

Les mauvaises abréviations sont de facto des fautes phonético-phonologiques, car tout le son du mot n'est pas transcrit. Il en est de même des suppressions d'éléments conduisant à d'autres prononciations qui s'écartent des mots en question. Les libertés dans l'écriture créent des décalages phonético-phonologiques. Ainsi, dans l'exemple 17, « pil » est différent de « piler », « osi » [ozi] de « aussi » [osi] (exemple 17).

Dans l'exemple 18, l'on écrit « ke » pour « quelle ». « Kel » aurait pu être accepté en langage SMS. Nous avons « ke » comme une faute dans le code même du langage SMS. Par ailleurs, « ds » ne donne pas le son de « dans ». De même, « eglise » est différent phonétiquement de « église ». L'accent est une variation phonétique très importante. Selon Mathias Irié Bi (2009),

« De même que les lettres sont importantes dans la composition et la compréhension des mots, de même un mot ne peut survivre à l'exclusion d'un signe diacritique comme l'accent qui lui est associé. Sans l'accent ou par la présence d'un accent en surplus, le mot ne serait plus le même. Il faudrait qu'il soit là quand il le faut. »

L'absence de l'accent dans « eglise » est une faute, car il ne s'agit plus du même mot français.

Dans l'exemple 19, des associations de consonnes sont faites à cause de la suppression de certaines lettres dans les mots. Ainsi, « bn » est mis pour « bon » et « nn » pour « non ». L'omission du « o » dans les mots crée des murmures si l'on veut lire ces mots. La faute phonético-phonologique est réelle ici. Les libertés dans les SMS ouvrent la voie à toutes sortes de fautes du point de vue de la reconnaissance par le son du mot.

Notons encore d'autres fautes au regard de l'intelligence des SMS. Ces fautes concernent, en réalité, la compétence des usagers.

Exemples :

20- je suis en **pic** pour en « pis » ou « pice » (« en pice » signifie « à la maison »)

21- mw **osi** (moi aussi)

« En pic » (exemple 20) est différent de « en pis », « en pisse » ou « pice ». La mauvaise écriture des sons, dans le mot, répond à une mauvaise formation de l'usager en matière de phonétique et de phonologie française. En d'autres termes, dans cet exemple, « en pic » ne permet pas de faire ressortir le bon son ; il y a une faute à ce niveau. L'incursion de la phonétique et de la phonologie dans l'écrit doit donc respecter un certain nombre de règles d'usage.

Diverses possibilités s'offrent à l'usager du SMS, mais la compétence lui fait défaut. L'écriture du SMS répond donc à un code implicite dicté par les essences profondes de la langue française.

Avec « mw osi » (exemple 21), on saisit un peu plus cette règle inhérente à la norme du français dans ses instances phonologiques avec l'écriture. En effet, la lettre « s » entre deux voyelles se lit [z] et non [s]. Mais, en début de mot ou après une consonne, on a le son [s] comme dans « saisir », « persécuter ». Écrire « osi » est une entorse phonético-phonologique à la langue française dans la traduction du mot « aussi ». Le son dans le mot est dévié de sorte qu'il ne se réfère à aucun mot issu du répertoire lexical français.

Les fautes dans les écrits SMS n'étonnent guère. Cependant, il fallait en faire l'inventaire pour les présenter et analyser leur fonctionnement. Les SMS sont foncièrement subversifs certes, mais ils ont des enjeux qu'il faut dégager.

2. Les enjeux des fautes dans le langage des SMS

Les fautes dans le langage SMS sont une réalité qui s'inscrivent dans le sens communicationnel. L'on se demande, ici, si les SMS, dans leur formulation anormative, ne charrient pas des facilités linguistiques et grammaticales. Qu'apportent ces formulations à la linguistique française et surtout à la grammaire française pour une simplification de certaines complexités du français ?

2.1 L'enjeu linguistique

La syntaxe, la morphologie, la sémantique intègrent logiquement l'écrit sauf pour une grande part la phonétique et la phonologie qui sont mises à l'écart. Du moins, elles sont insérées avec discrétion et de façon lacunaire. Or, des faits du discours oral ont besoin d'être traduits à l'écrit. Les SMS apportent ce complément phonético-phonologique important pour la langue dans son expression réelle et véritable. En fait, « tandis que la phonétique vise à recueillir une information aussi exhaustive que possible sur la matière sonore brute, du point de vue de ses propriétés physiques et physiologiques, la [...] phonologie en général vient appliquer des critères strictement linguistiques au tri à la classification du matériel rassemblé par la phonétique. » (R. Jakobson, 1963, p. 107)

Grâce à la dynamique phonético-phonologique qui permet l'association de sons dans différentes écritures, le SMS révolutionne l'écrit et réconcilie les différents domaines de la linguistique. Il devient alors naturel d'intégrer des symboles et des icônes dans l'écriture linguistique. Le signe se libéralise pour asseoir le langage pour une communication variée et multiforme.

Exemples :

22- Bonne n8

23- M6 (merci)

24- 2M1 Je Te Dne Le Numero 2 Cintia U Va...

La valeur « n8 » (exemple 22) est communicatif car la dynamique de la prononciation permet d'introduire « 8 », plus bref à la place de « uit ». Avec « m6 » (exemple 23), c'est l'introduction du signe mathématique « 6 » qui est utilisé pour remplacer « ci ». Dès lors, l'on procède par une « assimilation de mode articulation » (F. Gadet, 1992, p. 40) pour comprendre « M6 ». Cela implique une facilité de prononciation de mot en évitant le « er » de « merci ». Avec « 2M1 » (exemple 24), nous avons deux chiffres et une lettre pour traduite le mot « demain » par le son des composants.

On propose ainsi un fonctionnement hybride au français. Ce code hybride « associant des signes tantôt alphabétiques tantôt numériques s'applique indistinctement à des mots français ou anglais et constitue ce que Jacques Anis (2001) a identifié comme un « melting-script » (J. David et H. Goncalves, 2007, p. 40). L'écrit moderne adopte un code divers avec des mélanges graphiques.

Le signe linguistique⁷ s'affole au point que différentes écritures du mot sont possibles, du moins dans le cadre communicationnel qu'il faudra codifier proprement. Dans tous les cas, la réalité est papable dans l'essor de la phonétique et de la phonologie qui ne sont plus fermées à des écritures stéréotypées de la langue impulsée par une norme « arbitraire ». Des étirements vocaliques renforcent la présence de la dynamique phonétique et phonologique dans le discours SMS. Ce qui fait défaut au français académique. Ainsi, les étirements phonético-phonologiques des mots dans les SMS concourent énormément à assoier l'oral dans l'écrit. Cette réalité dans l'écriture renforce le langage dans la manifestation de la communication réelle du discours.

Exemples :

25- **Mdrrrrrrrrrr** → Mort de riiiiiiure

26- **Hannnn** c est ce ke u cherchai kw ? → Han ! C'est ce que tu cherchais quoi ?

⁷ Le signe est en effet une chose qui renvoie à une autre, et qui n'est pas elle. (J.-M. Klinkenberg, 2007, pp. 14-15). On se place dans une ambiguïté de fait. Ainsi, Le signe linguistique est vu comme l'union d'un concept (le signifié) et d'une image acoustique (le signifié). Mais, il est possible de noter sa représentation oral et écrite dans la dynamique du langage. En réalité, il faut se rendre compte, ici, que l'on situe à travers le signe la double articulation du langage humain. Les langues sont organisées sur deux séries de plans solidaires : « celui des formes (ou signifiants) et celui des contenus (ou signifié) » (M. Riegel et al. 2004, p. 5). La diversité de « représentation » des éléments du signe est judicieusement exploitée par les SMS, surtout au niveau des formes.

27- **Huummm** xa dev1 serieux. Et bb j aimerai etre tant avec tw bb.
→ Hum, ça devient sérieux. Eh bébé, j'aimerais être tant avec toi, bébé.

Non seulement le SMS donne de l'importance à l'aspect phonétique et phonologique de la langue, mais il permet de nous plonger réellement dans l'énonciation du discours. Cette variation énonciative permet de mettre en évidence des émotivités. En quelque sorte, le SMS essaie d'écrire l'émotion comme on peut le voir ici :

Mdrrrrrrrrr (Mort de riiiiiiiire). Ici, le rire est plus prononcé et plus allongé : la joie est grande.

Hannnn (grande surprise)

Huummm (grand étonnement)

Les variations morphologiques, dans les interjections ou dans l'expression (mdr), traduisent des émotions plus prononcées. Du point de vue linguistique, les SMS entament une révolution de l'écrit. Si cela n'est pas acceptable directement du point de vue normatif, dans la mesure où la langue se protège des invasions et des distorsions, analysons quand même la valeur grammaticale de ces SMS.

2.2. L'enjeu grammatical

Les SMS erronés ont une valeur grammaticale. Ils s'inscrivent dans un contexte énonciatif très fort de sorte que les usagers n'ont pas toujours besoin de marquer les signes de ponctuation. La ponctuation défectueuse entre alors dans la dynamique sémantique du discours ou de l'échange. Ainsi, l'on n'est plus obligé de transcrire la ponctuation dans l'écrit SMS. L'on reste collé au sens de la phrase et au contexte.

Les SMS des Ivoiriens permettent de nous rendre compte aussi des propositions implicites du point de vue lexicale. Il s'agit de problèmes posés qui aboutiraient à la reconsidération de certaines règles grammaticales. Il faut dire que le système orthographique du français étant complexe, il y a matière à réfléchir sur sa simplification. Et nous remarquons, à ce niveau, que les SMS erronés proposent implicitement une souplesse des règles orthographiques

Exemples :

28- Na il napas **accepté** tn kdo.

29- U as **aporté** du riz ojodi

Le dédoublement de « c » et de « p » ne semble pas utile, car même si la morphologie de « accepté » (exemple 28) et « apporté » (exemple 29) n'est pas normative, l'on reconnaît bien ces mots. Une tolérance orthographique peut être envisagée à ce niveau.

L'orthographe de certains mots doit être revue selon l'analyse que nous venons de mener. Il faudrait réunir un parterre de grammairiens de l'académie pour réfléchir sur ce genre de proposition dégageé des SMS jugés erronés. Si des tolérances ont été proposées pour décomplexer la langue française, il faut maintenant aller encore plus loin en engageant des réformes profondes qui induirait une forte cohésion entre phonèmes et graphèmes en langue française.

La question de la voyelle finale « e » non prononcée, par exemple, doit disparaître de la graphie des mots pour les alléger :

Exemples :

30- **J**embrass,

31- Palabr nè pas bn

« Embrass » (exemple 30) et « Palabr » (exemple 31) se lisent aisément sans le « e » final. La question qui se pose est de savoir si le « e » est utile dans ces cas. Le son, selon la morphologie proposée, est réalisé. Il est possible donc d'asseoir une tolérance orthographique à ce niveau.

Par ailleurs, la liberté, dans « la ponctuation comme dans l'orthographe, est évidente » (J. Drillon, 1991, p. 30). Cette manière de ponctuer place le discours dans son conditionnement réel avec l'oral. Mais, grammaticalement, certaines distorsions de la ponctuation s'expliquent. Ainsi, des tolérances peuvent être proposées si l'on tient compte de la présence redondante du signe de ponctuation dans certaines formulations discursives.

32- Commen xa (comment ça ?)

33- Poto U E Ou (Poteau tu es où ?)

34- Es Ke Cè Pa Tw Lol (Est-ce que ce n'est pas toi ?)

Ici, « commen » et « ou », dans les exemples 32 et 33, assurent l'interrogation en tant que mot interrogatif, le signe de ponctuation n'est pas prédéterminant pour comprendre l'énoncé. La présence des adverbes d'interrogation « comment » et « où » permet d'omettre le signe de ponctuation. Grammaticalement, l'interrogation est manifestée.

Dans l'exemple 34, c'est la particule interrogative « est-ce que » qui donne le statut interrogatif à la phrase SMS. Le point d'interrogation n'est pas utile véritablement. Des instances grammaticales permettent de se passer du signe interrogatif. Nous évitons, en réalité, un pléonasm grammatical.

Par ailleurs, la manifestation de l'interrogation peut s'appuyer sur l'énonciation. En effet, « dans la langue parlée, la phrase interrogative se caractérise ordinairement par une intonation montante » (M. Grevisse et A. Goosse, 2008, p. 491). Cette intonation est pensée par celui qui écrit et est déposée dans la conscience empirique de l'interlocuteur qui est un locuteur probable. Le sens de certains éléments énonciatifs connus permet de préciser la phrase pour éviter l'usage de la ponctuation comme dans ces exemples :

35- Beurk

36- Bn a tn avis kel type de chausur j aime porte → Bon, à ton avis, quel type de chaussures j'aime porter ?

37- Ta mangé

Na

Dans l'exemple 35, la valeur sémantique de l'interjection « beurk » suggère le point d'exclamation qui s'incorpore à l'émotion de dégoût. La ponctuation, dans la dynamique des échange SMS, semble ici inutile ou, du moins, apparaîtrait comme un superflu.

Par ailleurs, la présence énonciative dans le discours de « à ton avis » (exemple 36) assure la manifestation de l'interrogation comme une recherche d'information. L'usage du point d'interrogation, en plus de l'adjectif d'interrogation « quel », apparaît comme une redondance. On pourrait même écrire cette phrase sans l'adjectif interrogatif. « À ton avis », de par son sens, assure l'interrogation. Observons : « Bon, à ton avis, le type de chaussures j'aime porter »

Dans l'exemple 37, la réponse « na » pour « non » permet de savoir que la phrase précédente est interrogative. Ici, le locuteur s'appuie sur

l'exigence énonciative de la réponse pour reconnaître l'interrogation dans le SMS (Ta mangé). L'utilisateur n'est pas obligé de mettre le point d'interrogation. Vu l'empressement communicationnel, il peut s'en garder. De tels éléments de réflexion devraient interpeller linguistes et grammairiens afin d'asseoir un travail scientifique sur la question de la libéralisation ou du moins de la simplification de certaines exigences grammaticales à caractère redondant.

Le point et les autres signes de ponctuation sont aussi concernés dans les tolérances grammaticales à proposer comme un retour à l'ancienne ponctuation.

Exemples :

38- Poto Je S8 2van La Bae Mn Ga E Arive Je Vè Pati → Poteau, je suis devant la BAE. Mon gars est arrivé. Je vais partir.

39- 2M1 Je Te Dne Le Numero 2 Cintia U Va L8 Dné El Va Amené Ma Sœur → Demain je te donne le numéro de Cinthia, tu vas le lui donner ; elle va amener ma sœur.

Les groupes syntaxiques et la structuration des phrases se distinguent dans le texte SMS. Dans l'exemple 38, nous avons les phrases suivantes :

- Poto Je S8 2van La Bae
- Mn Ga E Arive
- Je Vè Pati

La reconnaissance des groupes phrastiques se fait selon la constitution phrastique qui admet un groupe sujet et un groupe verbal. Autrement dit, un syntagme nominal précède un syntagme verbal.

Dans l'exemple 39, nous avons la même démarche de reconnaissance grammaticale de la phrase dans le texte SMS.

- 2M1 Je Te Dne Le Numero 2 Cintia
- U Va L8 Dné
- El Va Amené Ma Sœur

La composition des phrases à base de groupe syntaxique permet de détacher les éléments du discours sans l'aide de la ponctuation. Pour des textes courts comme les SMS, cela peut être toléré. Les risques d'ambiguïté du discours sont véritablement réduits.

Les SMS sont subversifs à souhait, mais cet état de fait est révélateur d'une révolution majeure du langage qui se prépare. Ils sont engagés dans une dynamique selon laquelle la faute importe peu. Elle est même capable d'influencer certains préceptes « normatifs » de la langue. Un mouvement communicationnel tous azimuts est engagé et apporte une plus-value au langage libéré des contraintes. L'utilisateur peut désormais communiquer sans être jugé.

La description des SMS collectés chez quelques élèves du secondaire en Côte d'Ivoire a permis de comprendre que tous communiquent en langage SMS (abréviation, troncation, phonétisation de l'écrit, etc.). Catégoriser les écrits SMS, selon les domaines de la linguistique, s'est avéré concluant car ce langage investi tous les domaines et révèle une autre façon d'écrire et de communiquer. Il s'impose, de plus en plus, à tous dans la mesure où il faut bien gagner du temps en communiquant. Il est difficile, à l'analyse des SMS chez certains élèves du secondaire en Côte d'Ivoire, de freiner le digital et sa communication innovante qui amène réellement à réfléchir sur les normes grammaticales de la grammaire française établies. Il faudrait peut-être établir des normes grammaticales à ce niveau.

Conclusion

Les SMS utilisés par les élèves du secondaire en Côte d'Ivoire, au regard de notre étude, comportent des fautes inhérentes à l'esprit SMS qui se veut un écrit axé sur les valeurs phonologiques du langage appliquées à l'écrit. Dans la fusion anormale entre écrit et oral, l'on se rend compte, en réalité, que les SMS des Ivoiriens ne respectent pas la norme grammaticale en vigueur, et ce sur les plans morphologique, sémantique, syntaxique et phonético-phonologique. La faute morphologique se manifeste par un mélange de signes différents ou par une fusion des mots pour écrire le texte SMS. Celle dite sémantique convoque un lexique étranger à la langue française. En ce qui concerne la faute syntaxique, elle se présente comme une entorse à l'accord grammatical par la présence de désinence inappropriée ou par certains termes dans la phrase SMS. La faute phonético-phonologique est réalisée dans la convocation de procédés non grammatical dans la transcription écrite des sons dégagés par les mots. Cependant, ces fautes, même si elles peuvent se montrer néfastes à un certain niveau, peuvent être

« avantageuses » pour la langue française. Sur le plan linguistique, le langage SMS révèle un peu plus la phonétique et la phonologie dans l'écrit à travers des brassages de signes et des étirements dans les mots. Par ailleurs, sur le plan grammatical, certaines fautes SMS apparaissent comme des facilitateurs pouvant servir de base à une lutte grammaticale en vue de susciter un retour salutaire des tolérances grammaticales en langue française⁸. Les SMS apparaissent malgré leur imperfection due à leur précocité linguistique comme des plaidoyers langagiers à divers domaines de la linguistique : morphologie, sémantique, syntaxique, phonétique et phonologique. Il faudrait aussi et surtout s'interroger sur leurs valeurs pragmatiques.

Bibliographie

David Jacques et Goncalves Harmony (2007), « L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue ? », *Le français aujourd'hui*, 2007/1, n° 156, pp. 39-47. DOI 10.3917/lfa.156.0039.

Drillon Jacques (1991), *Traité de ponctuation française*, Paris, Gallimard.

Gadet Françoise (1992), *Le Français populaire*, Paris, PUF.

Grevisse Maurice et Goosse André (2008), *Le Bon usage*, 14^e édition, Paris, De Boeck et Larcier.

Haby René (1977), « Les tolérances du ministre de l'Éducation nationale de France : un projet ambigu », *Québec français*, n° 28, pp. 48–50.

Irié Bi Gohy Mathias (2014), « Les accents et les affolements syntaxiques et sémantiques des énoncés », *Baobab*, n°15, en ligne, <http://revuebaobab.org>, consulté le 10 juin 2024.

Jakobson Roman (1963), *Essai de linguistique générale*, (trad. Ruwet N.), Paris, Minuit.

Journal officiel de la république française (1990), « Les rectifications de l'orthographe », éditions des documents administratifs, n°100, décembre, pp. 1-18

Klinkenberg Jean-Marie (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, De

⁸ Les tolérances grammaticales et orthographiques sur la langue française ne sont pas nombreuses. Nous avons l'Arrêté français du 28 décembre 1976 relatif aux tolérances grammaticales et orthographiques. Il existe celle de 1990 qui cherche à simplifier le lexique à travers l'omission par exemple de i dans « oignon » pour avoir « ognon » et celle de 2017 sur le genre. Mais cela ne serait suffire. Le sms relance le débat sur les tolérances grammaticales et orthographiques.

Boeck et Larcier S. A.

Kogkitsidou Eleni (2018), *Communiquer par SMS : Analyse automatique du langage et extraction de l'information véhiculée*, Thèse de doctorat en Linguistique, Université Grenoble Alpes, 2018. Français. ffNNT : 2018GREAL012ff. fftel-01968698f.

Kouassi Émeline Affoué (2017), « Le langage numérique : étude de langue et de style dans les sms des ivoiriens », *Mémoire de Master, Sous la direction de Roland Kouakou Kouassi*, Université Alassane Ouattara.

Lyons John (1978), *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.

Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René (2004), *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition, Paris, PUF/QUADRIGE.

Sicotte Diane (2011), « La suppression de l'accent circonflexe préconisée par les rectifications orthographiques de 1990 », *Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise en linguistique*, Université du Québec à Montréal.

Tamine Gardes Joëlle (2012), *La Grammaire : méthodes et notions*, Paris, Armand Colin.

Wagner Robert-Léon (1968), *La Grammaire française : les niveaux et les domaines, les normes, les états de langue*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur.

Zufferey Sandrine et Moeschler Jacques (2010), *Initiation à la linguistique française*, Paris, Armand Colin.